FR-1657

CONVENTION NATIONALE.

Case
FRC
14032

RAPPORT

FAIT

A LA CONVENTION NATIONALE,

AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

Dans la séance du 13 prairial,

Sur l'éducation révolutionnaire, républicaine & militaire;

Et Décret sur la formation de l'École de Mars,

PAR BARÈRE.

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

Il eſt dans toutes les grandes révolutions politiques un intervalle ſur lequel le légiſlateur doit porter ſes regards & diriger ſes travaux : cet intervalle eſt le temps qui s'écoule entre le commencement de la révolution & ſon terme.

Ainſi, depuis le 14 juillet 1789 juſqu'au moment où l'ordre conſtitutionnel ſera établi, il eſt des meſures urgentes à prendre, un gouvernement révolutionnaire à organiser, une édu-

THE NEWBERRY LIBRARY

cation prompte à établir. Tout doit se ressentir de l'impulsion donnée à tous les esprits & du mouvement imprimé à tous les travaux.

Alors toutes les institutions anciennes sont brisées & anéanties ; les établissemens nouveaux ne sont bons qu'autant qu'ils participent à la rapidité de la révolution, & qu'ils prennent le caractère impétueux qui leur appartient.

Il s'agit bien moins de raisonner que de faire ; l'activité révolutionnaire est la première qualité civique, & l'exécution prompte est le mérite le plus nécessaire du gouvernement.

Si l'on ne saisit à propos les diverses époques de la révolution, l'occasion de faire le bien de la République est perdue, ou le bien se fait sans fruit ; les institutions provisoires ne sont qu'un mal de plus, et les travaux pénibles des citoyens n'obtiennent qu'un résultat.

C'est ce qui est arrivé pour l'éducation publique. Il y a quatre ans que les législateurs tourmentent leur génie pour fonder une éducation nationale, pour ouvrir des écoles primaires, pour instituer différens degrés d'instruction, pour raviver les sciences & les lettres, pour encourager les arts & pour élever en républicains la nombreuse génération qui s'élève.

Qu'ont-ils obtenu ? qu'ont-ils établi ? rien encore. Les colléges qui transvasoient le despotisme & les opinions fanatiques dans l'ame des jeunes citoyens que l'habitude, l'égoïsme ou l'insouciance des parens leur livroit, sont heureusement fermés ; mais aucun établissement n'a remplacé encore l'objet de ces maisons publiques.

Cependant un vuide nombreux menace la République dans les fonctions civiles & militaires. Le retard occasionné dans l'éducation publique par les secousses & la durée de la révolution, se fera fortement sentir dans quelques années, & nous sommes forcés d'appercevoir de loin une lacune considérable dans les besoins de la République pour tous les emplois.

Cet objet a frappé depuis long-temps le comité de salut public, & il a aussi-tôt recherché quels étoient les moyens les plus prompts de préparer des défenseurs, des fonctionnaires & de bons citoyens. Il a pensé qu'il pouvoit d'un côté établir à Paris une école où se formeroient des instituteurs, pour les disséminer ensuite dans tous les districts : cette pensée sera l'objet d'un autre rapport.

Il ne s'agit dans celui-ci que de la manière prompte de former à la patrie des défenseurs entièrement républicains, & de révolutionner la jeunesse comme nous avons révolutionné les armées.

Il s'agit donc de hâter les lumières & d'accélérer l'enseigne-

ment public militaire. Il s'agit de prouver à ces esprits méthodiques & froids, qui calculent lentement toutes les opérations de l'enseignement, que ce n'est plus le temps d'opposer les usages aux principes, & les principes à la révolution.

La révolution a aussi ses principes, c'est de tout hâter pour ses besoins. La révolution est à l'esprit humain ce que le soleil de l'Afrique est à la végétation.

Il est une classe bien intéressante, à laquelle appartiennent la gloire & l'exemple de Barra & d'Agricole Viala, dont vous honorez les vertus. Cette classe est devenue précieuse à la liberté, & cependant cette classe est entièrement abandonnée aux impressions fortuites des événemens révolutionnaires, à l'incurie des familles, & au développement des passions. C'est cette portion de Français qui sont trop jeunes pour entrer dans les premiers degrés de l'instruction qui doit vous occuper; les camps & les écoles primaires les repoussent également: l'éducation révolutionnaire doit les recueillir, doit les former. C'est à elle d'opposer à l'explosion de leurs passions, excitées par le régime même de la liberté, une suite d'exercices & de travaux.

C'est au moment où l'homme commence à être éclairé par la raison, c'est au moment où ses lumières commencent à se joindre à ses forces, que la Patrie doit s'en emparer; le jeune homme à 16 ans, à 17 ans, & 17 ans & demi, est dans les meilleures dispositions pour recevoir l'éducation républicaine; l'ouvrage de la nature est achevé. C'est alors que la Patrie demande à chaque citoyen: Que feras-tu pour moi? & quels moyens prendras tu pour défendre mon unité & mes lois, mon territoire & mon indépendance?

La Convention répond aujourd'hui à la Patrie: *Une École de Mars va s'ouvrir.* Trois mille jeunes citoyens, les plus intelligens & les plus robustes, ayant donné des preuves constantes de bonne conduite, vont remplir cette institution nouvelle. Trois mille enfans de bons citoyens vont se dévouer aux besoins communs, se former aux emplois militaires. C'est du milieu de la nouvelle génération, la plus propre aux études, qu'ils vont sortir, pour consacrer leurs veilles & leur sang à leur pays.

Ils seront tous réunis dans une école commune; ils vivront sous la tente; ils mangeront à la même table; ils travailleront dans un camp sous les yeux mêmes des représentans du peuple.

Les principes qui fondent cette résolution, sont ceux des

Républiques. Là, tout citoyen eſt ſoldat; chacun ſe doit à la défenſe de la patrie, & doit ſe préparer à la bien ſervir.

Les principes qui doivent diriger les parens, c'eſt que les enfans appartiennent à la famille générale, à la République, avant d'appartenir aux familles particulières. Sans ce principe il n'eſt point d'éducation républicaine.

Les conſidérations qui doivent déterminer le légiſlateur, c'eſt qu'il doit faire jouir de l'éducation républicaine ces jeunes citoyens qui ſont trop avancés en âge pour participer aux lents bienfaits de l'éducation ordinaire & commune, & trop peu âgés pour faire partie de la réquiſition pour les armées. Enfin, dans les circonſtances préſentes, l'éducation publique n'eſt rien ſi elle ne prend le caractère & l'accélération révolutionnaire.

« Elles ont été juſqu'à préſent inconnues (dit J. J. Rouſſeau ſur le gouvernement de Pologne) aux peuples modernes, ces routes par leſquelles les inſtitutions des peuples anciens menoient les hommes à cette vigueur d'ame, à ce zèle patriotique, à cette eſtime pour les qualités vraiment perſonnelles, dont les levains dans les cœurs de tous les hommes, n'attendent pour fermenter que d'être mis en action par des inſtitutions convenables. Dirigez dans cet eſprit l'éducation, les uſages, les coutumes, les mœurs des jeunes gens, & vous développerez en eux ce levain qui n'eſt pas encore éventé par des maximes corrompues, par des inſtitutions uſées, par une philoſophie égoïſte qui prêche & qui tue. La nation datera ſa ſeconde naiſſance de la criſe terrible dont elle ſort, & elle chérira les lois qui la rendront, qui la maintiendront heureuſe & libre. Arrachant de ſon ſein les paſſions qui éludent les lois, elle y nourrira celles qui les font aimer. Enfin, ſe renouvelant, pour ainſi dire, elle-même, elle reprendra dans ce nouvel âge toute la vigueur d'une nation naiſſante. »

Ne croyez pas que notre projet ſe borne à ne faire que des militaires; quoique cette éducation précoce ait le double objet de former en même temps des officiers & des ſoldats, des ingénieurs & des cavaliers, des artilleurs & des commiſſaires des guerres, elle a encore l'avantage auſſi précieux de former des jeunes citoyens à toutes les vertus républicaines, & de développer des talens que la nature a diſſéminés dans les chaumières comme dans les cités, & qui ne manquent que de circonſtances pour être auſſi brillans qu'utiles.

Une jalouſie horrible a long temps exiſté dans les armées; il y a plus de rivaux que d'émules, plus d'envieux que d'hommes inſtruits: il faut ſubſtituer à ces viles paſſions le ſentiment fécond de la fraternité.

Nous avons eu ſouvent à gémir de l'indiſcipline ; ces jeunes citoyens ſeront élevés dans le reſpect de cette diſcipline qui fait la force des armées compoſées d'hommes libres.

Les habitudes attachées à la fortune, & la diſſipation des camps, avoient établi un régime intempérant ; ces jeunes élèves recevront les leçons de la frugalité.

Les mœurs n'ont pas obtenu les hommages des eſclaves en uniforme ; les élèves de l'Ecole de Mars apprendront à être auſſi moraux que braves.

L'amour de la patrie, ce ſentiment pur & généreux, qui ne connoît pas de ſacrifices qu'il ne puiſſe faire, & qui ne relève que du cœur & de l'opinion publique ; l'amour de la patrie, qui ne fut qu'un roman pour les monarchies, & qui a couvert d'héroïſme & de vertu les annales des Républiques, deviendra la paſſion dominante des élèves de l'Ecole de Mars ; car c'eſt la patrie qui les aura formés. C'eſt ſur-tout la haine impériſſable des rois, qui, par des leçons journalières, paſſera dans leur ame ; c'eſt ce ſentiment néceſſaire, c'eſt la haine de la tyrannie & l'exécration des tyrans, que tous les ornemens militaires de cette Ecole rappelleront ſans ceſſe à tous les yeux.

Vous ſentez déjà que le projet du comité n'eſt pas de placer dans cette inſtitution cette claſſe de jeunes gens qui reſſemblent plus aux hochets de la monarchie qu'aux hommes d'une République, qui n'ont du citoyen que le coſtume & la carte, & de la nobleſſe que les paſſe-ports et les vices, ces muſcadins qui ont conſtamment conſervé, au milieu du mouvement révolutionnaire, un coſtume, un langage & des formes extérieures qui les rendent étrangers dans la République, & qui forment dans nos cités une eſpèce particulière & dégénérée, une caſte hermaphrodite & efféminée, qu'aucun peuple libre n'oſera jamais dénombrer dans ſon utile population.

Non, citoyens, la République n'a ni fortune, ni établiſſement, ni inſtituteurs pour ceux qui n'ont pas de patrie. Les trois mille élèves de l'Ecole de Mars ſeront élus parmi les enfans des Sans-Culottes qui ſervent dans les différentes armées. La moitié de ces élèves ſera choiſie parmi les enfans des citoyens peu fortunés des campagnes, l'autre moitié dans les villes, & par préférence parmi les enfans des volontaires bleſſés dans les combats, ou qui ſervent dans les armées de la République.

C'eſt dans ces familles qu'eſt la plus grande reſſource de l'état ; c'eſt là le véritable Peuple français, celui qui fertiliſe la terre & qui remplit les ateliers ; celui qui forme nos armées & nos eſcadres, qui fabrique, qui manipule les ſubſiſ-

tances et toutes les matières que l'industrie fournit aux citoyens ; c'est lui qui donne à la République cette population saine & vigoureuse qui soutient la liberté, qui la nourrit, & l'égalité dont elle a besoin.

Combien notre institution révolutionnaire sera différente de l'institution faite sous la monarchie pour l'éducation guerrière !

L'Ecole militaire étoit royale.

L'Ecole de mars est républicaine.

Pour entrer dans l'école royale militaire, il falloit descendre de quelque brigand féodal, de quelque fripon privilégié, de quelque marquis ridicule, de quelque baron moderne ou d'un valet de la cour.

Pour être appelé à l'Ecole de Mars, il faudra appartenir à une famille républicaine, à des parens peu fortunés, à des habitans utiles des campagnes, à des artisans sans biens, & à des volontaires blessés en défendant notre independance.

Dans l'école royale, tous les ennemis du peuple étoient exclusivement favorisés, entretenus; le peuple n'étoit qu'un esclave toujours trop instruit, & toujours dédaigné : dans l'Ecole de Mars, le peuple seul & la partie du peuple la moins fortunée aura droit aux places fondées par la République.

Les élèves de l'école militaire étoient des jeunes gens de l'armée qui bégayoient le mieux la langue des mathématiciens, qui dessinoient quelque payfage, ou barbouilloient quelque profil; qui faisoient avec grace l'exercice à la prussienne, & ne tuoient aucun prussien; qui connoissoient le mieux les places fortes sur la carte, & les élémens de la tactique dans les livres.

Les élèves de l'Ecole de Mars sauront, avant la levée du camp, manier les armes à la française, c'est-à-dire, employer la baïonnette, & marcher audacieusement le pas de charge; ils sauront les manœuvres de l'artillerie & de l'infanterie; ils apprendront, par pratique, les principes de l'art de la guerre; celui des fortifications de campagne ne leur sera pas étranger, & du moins nous aurons des citoyens élevés de bonne heure à l'administration militaire, objet trop négligé, trop long-temps livré à l'improbité & à l'ignorance d'une armée de commissaires des guerres.

Pour l'école militaire royale, il fallut élever, avec les sueurs du peuple, un grand édifice qui ne témoignoit que l'orgueil insolent du *maître* qui le fit construire.

Pour l'Ecole révolutionnaire de Mars, il ne faut qu'un sol aride, la plaine des Sablons, des tentes, des armes & des canons.

Qu'eſt-il donc ſorti de l'école militaire ? qu'a produit ce brillant enſeignement royal ? Pas un officier habile, pas un général, pas un adminiſtrateur, pas un guerrier célèbre. L'Ecole de Mars ſera un terrein fécondé par la liberté ; il en ſortira de nombreux défenſeurs, des ſoldats intrépides & des officiers habiles : c'eſt de ce ſol infertile, qu'en frappant du pied, il en ſortira, comme dans la fable, des bataillons armés, diſciplinés, inſtruits dans l'art des combats.

D'où vint Cincinnatus, ſi ce n'eſt de la charrue, comme les élèves que nous allons former ? Auſſi les peuples libres attachèrent toujours un grand prix à l'enſeignement de l'art de la guerre en faveur des citoyens des campagnes, non pas à la manière des rois de l'Europe qui dreſſent des troupeaux militaires pour ſervir de pâture ou pour réſiſter au canon, mais à la manière des Suiſſes qui tous ſervent la même patrie.

Que ne firent pas les anciens pour donner toute la perfection poſſible à l'art terrible qui eſt devenu néceſſaire à la défenſe de la liberté ? A Athènes & à Lacédémone, des écoles pour les guerriers, des joûtes, des courſes & des récompenſes nationales ; à Rome, le cirque & le champ de Mars. C'eſt de ces écoles primaires de l'héroïſme que l'on vit ſortir tant de grands hommes dont les actions ſont aujourd'hui notre admiration & notre exemple.

Qui fit naître les Thémiſtocle, les Ariſtide, les Timoléon, les Epaminondas parmi les grecs, ſi ce n'eſt les inſtituteurs nationaux de tactique & les jeux publics ?

Qui forma les Scipion, les Marcellus & les meilleurs patriotes parmi les romains, ſi ce n'ſt l'enſeignement de l'art militaire, & les ſpectacles belliqueux ? C'eſt chez ces peuples que les pères inſpiroient aux enfans l'amour de la gloire, en leur rappelant les exploits des guerriers, & que les jeux nationaux leur donnoient l'habitude du courage, & l'émulation des applaudiſſemens publics.

Citoyens, la République aura des ennemis à combattre, tant que les rois auront de l'argent pour payer des ſoldats, & des ſoldats pour extorquer de l'argent. Il ne faut donc pas ſe ralentir ſur l'éducation militaire & ſur ſon perfectionnement rapide. Cette éducation eſt la baſe de l'éducation des hommes libres. Sans doute juſqu'à préſent, les ſoldats républicains n'ayant pour tactique que leur courage, & pour diſcipline que la haine des rois, ont vu fuir & détruire les hordes mercenaires, façonnées depuis long-temps aux combats ; mais, pour les exterminer entièrement, & pour délivrer l'Europe de ce ſyſtême militaire qui, depuis le tyran

Capet XVI, opprime & ruine les peuples ; il faut que tous nos jeux, tous nos exercices publics prennent le caractère belliqueux.

Si des soldats levés à la hâte, si de simples réquisitions armées subitement, ont déjà été victorieux contre des mercénaires du Nord aguerris dans les camps, que ne devons-nous pas espérer des républicains élevés avec plus de soin ? Quels succès ne devons-nous pas attendre, et quelle assurance ne devons nous pas avoir, lorsqu'une éducation martiale & républicaine aura formé une jeunesse vigoureuse à toutes les évolutions & à tous les besoins de la guerre ?

Ce n'est point ici une simple école de théorie ; dans deux mois vous aurez, dans la plaine des Sablons, des simulacres de guerre, d'attaque & de défense. Nous n'aurons plus cette manie pédantesque de surcharger la mémoire des élèves d'une foule de connoissances inutiles ou précoces. Il faut à leur âge des démonstrations pratiques qui excitent leur curiosité, qui fixent leur attention, & qui les instruisent en les amusant.

Imaginez donc à côté de Paris un camp dont la police sévère écartera les vices d'une grande ville, & les suggestions perfides des intrigans & des ennemis de la Répubublique.

Là sera formée une petite armée de jeunes citoyens, divisée en différens corps de troupes, tels que fantassins, cavaliers, dragons, hussards, chasseurs, piquiers et autres soldats de toutes armes. C'est l'image d'une armée.

Là seront rassemblés tous les instrumens de guerre, des canons, des mortiers, des obusiers, des pontons, des caissons, des chariots, des paniers, des fascines, & tout ce qui sert aux opérations de campagne, ainsi qu'à l'attaque ou à la défense des places. Les élèves de l'Ecole de Mars, les plus propres aux combats, se précipiteront, comme Achille, sur les armes en les voyant.

Les travaux des fortifications y seront enseignés, & les ouvrages de terrasse y seront faits de manière à apprendre aux élèves de la patrie à remuer la terre aussitôt qu'ils auront pris une position avantageuse, genre de travail que l'autrichien ne néglige jamais de faire, & dont la négligence a amené souvent chez nous des défaites ou des retraites forcées.

Les fonctions y seront temporaires & de courte durée. Les élèves apprendront par ce moyen que la place d'officier ne donne aucun droit à être toujours officier, & ceux qui commandent apprendront à obéir. Il faut qu'elle cesse cette manie d'avoir des places, parce qu'elle a manqué de nuire fortement aux progrès de la République ; l'ambition d'une petite autorité, & le plus souvent de l'argent que donnent les places,

les a fait ſolliciter par des intrigues, ou ambitionner par l'ignorance, & ſouvent par le crime.

Nous avons vu le moment dans la Révolution où tous vouloient être gouvernans, & où il ne ſeroit pas reſté de gouvernés.

Les jeunes élèves retireront du moins de cette éducation révolutionnaire le principe de la ſtabilité des Républiques; c'eſt que les diverſes fonctions doivent être d'une courte durée dans les mêmes mains.

Les diviſions militaires, les coſtumes, les drapeaux, la muſique & les opérations y prendront un grand caractère. C'eſt l'eſſai des armées républicaines que nous allons faire; c'eſt l'expérience des inſtitutions guerrières que nous allons vous préſenter.

L'Ecole de Mars ſera diviſée en trois corps de mille chacun, ſous le nom de millerie; chaque millerie ſe diviſera en dix parties de cent hommes chacune, ſous le nom de centurie; & chaque centurie ſera diviſée en dix parties, dont chacune de dix hommes ſera nommée décurie. Ces diviſions donneront plus d'enſemble & de facilité.

Tout réclame depuis long-temps un changement de coſtume national; les mœurs de la monarchie lui avoient imprimé une indécence meſquine, révoltante & un ridicule indélébile; le ſoldat étoit à peine vêtu; ſous prétexte d'alléger ſon coſtume, l'art des miniſtres & des colonels conſiſtoit à échancrer ſi bien un habit de ſoldat, & à tourner ſi habilement un pli ou une poche, qu'ils puſſent gagner beaucoup de drap pour leurs profits particuliers.

Le deſpote & les ſuppôts militaires croyoient avoir traité les ſoldats avec magnificence quand ils lui avoient donné un habit écourté de gros drap ſans ſubſtance, fourni par un entrepreneur dont la fraude lucrative & impunie avoit le droit de devenir à chaque fourniture encore plus criminelle & plus dévorante.

Maintenant que toutes nos fabriques travaillent pour les armées, & que la République donne à ſes défenſeurs les bonnes matières que le luxe & la richeſſe conſommoient auparavant, il faut que le ſoldat ait un coſtume plus décent & plus ſain; il faut qu'il ſoit garanti des intempéries des ſaiſons. Laiſſons aux tyrans coaliſés l'effroyable uſage de commander à des milliers de fuſils portés par des machines achetées à vil prix & économiquement habillées en hommes; la République ne peut avoir que des armées compoſées de Républicains bien armés & bien vêtus.

Le génie de David, en s'occupant de l'amélioration du

coſtume national, prépare un coſtume militaire tel qu'il convient à nos climats, à nos mœurs, à notre révolution.

Les drapeaux ont attiré auſſi les regards du réformateur des uſages monarchiques. Cette partie des ſignes auxquels on ſe rallie dans les combats, acquerra une perfection néceſſitée par le changement de mœurs & de gouvernement. Il faut que la République aſſiſte par ſes ſymboles aux batailles données pour ſon affermiſſement & pour ſa défenſe. Le coq des Français ſurpaſſera l'aigle des Romains; & l'inſcription *du Peuple Français* ſera plus pure, et ſur-tout plus démocratique que celle du *Sénat & du Peuple romain.*

L'inſtitut national fournira à l'Ecole de Mars un corps de muſique, dont les effets ſévères & majeſtueux ſeront propres à exalter tous les courages, au lieu d'efféminer & d'amollir les ames. Il faut que la République pénètre par tous les ſens dans l'ame des citoyens.

La muſique, qui fit faire tant de prodiges de valeur ſous Tyrtée, nous a rappelé ſes moyens dans l'hymne de la liberté, chantée à la bataille de Jemmapes, à la repriſe du Port la-Montagne & à l'invaſion du Piémont. C'eſt dans l'Ecole de Mars que la jeuneſſe, accoutumée de bonne-heure à entendre & à répéter au milieu de ſes évolutions, des chants faciles, expreſſifs & belliqueux, y puiſera tous les jours l'amour du devoir & le deſir de la victoire; c'eſt dans le camp de la plaine des Sablons que la muſique efféminée & muſcadine de nos cités, ſecouant le joug des théâtres, et dirigée par une philoſophie républicaine, redeviendra une des plus belles inſtitutions politiques, et remontera les ames au ton d'énergie & de grandeur qui convient à des hommes libres.

Ils ne ſeront pas perdus pour les autres citoyens, les effets de cette innovation ſubite dans l'éducation militaire.

Dans peu de jours la plaine des Sablons, ſouillée longtemps par la préſence des Capets à certaines époques, & par les revues des eſclaves à uniforme qui entouroient le palais du tyran, ſera purifiée par le raſſemblement de jeunes républicains qui peupleront ce ſol ſtérile.

Dans peu de jours un jeune ſoldat républicain, couvert de bleſſures, & connu par la récompenſe que la Convention lui a décernée, ſera placé à la tête de ce camp. Bertêche eſt déſigné, ſous l'approbation de la Convention nationale, pour commander l'Ecole de Mars, en qualité de général de cette jeune armée.

Elle ſera adminiſtrée par un commiſſaire des guerres en chef, nommé par le comité de ſalut public.

L'inſtruction ſera dirigée par un inſtructeur général d'in-

fanterie par mille élèves, un instructeur général pour la cavalerie, un instructeur général pour l'artillerie, & un autre pour le génie.

Les 150 instructeurs de centuries d'infanterie, les 15 instructeurs de centurie pour les cavaliers & les artilleurs, seront choisis parmi les défenseurs de la République que des blessures glorieuses empêchent de combattre encore l'ennemi. Ils seront choisis parmi les volontaires blessés, & la première qualité pour obtenir le choix sera d'être bon républicain. Ainsi le camp des élèves présentera le touchant spectacle de la reconnoissance nationale & de l'éducation républicaine; il réunira de jeunes élèves pris dans les familles peu fortunées, des instructeurs choisis parmi les défenseurs de la patrie, blessés dans les combats, & un général couvert de blessures. Il n'appartient qu'à la vertu d'élever des Républicains.

Deux baraques ou bâtimens seront élevés en forme d'amphithéâtres, aux extrémités du camp, pour contenir le plus grand nombre d'élèves qui seront destinés à recevoir la partie des connoissances qui ne peut pas leur être donnée sur le terrain.

Les élèves feront eux-mêmes la butte & tous les travaux que l'emplacement exigera pour apprendre à tirer & ajuster; partout seront tracés les préceptes inaltérables de l'égalité. Les fonctions du camp ne seront remplies par les élèves que pendant dix jours; après ce temps, ils rentreront dans les rangs sans titres ni prérogatives.

Les décuries tireront au sort le rang qu'elles doivent avoir dans la centurie, & de même pour le rang que les centuries doivent avoir dans la millerie.

Chacun sera décurion à son tour, en commençant par le plus ancien d'âge. Le sort, qui n'afflige personne, nommera le centurion parmi les décurions, & les centurions choisiront de même le millerion.

Nul ne pourra être dans les fonctions une seconde fois qu'après que tous les élèves auront exercé la même fonction. L'instruction est le besoin de tous, & le passage dans les diverses fonctions est une instruction nécessaire. Mais quant aux repas, tous, sans distinction de rang, mangeront à la gamelle, dans la décurie dans laquelle ils sont attachés.

L'argent ne viendra point corrompre nos jeunes élèves; il n'y aura point de solde; ainsi l'avarice & ses signes chéris sont bannis de l'École de Mars. Les élèves seront campés, habillés, armés & entretenus *en nature* aux frais de la République.

Chaque district enverra sans délai au camp des Sablons six

jeunes Sans-culottes; Paris en enverra quatre-vingts, à cause de son immense population, sans compter ses districts de campagne, qui fourniront six élèves comme les autres districts.

Les agens nationaux choisiront avec une sévère impartialité, d'après les conditions prescrites par le décret; ils sont tenus de faire imprimer & d'afficher les choix qu'ils auront faits: ils en répondront au gouvernement révolutionnaire.

Il ne sera reçu aucun élève après le 20 messidor exclusivement. Le camp sera fermé à ceux qui ne témoigneront pas assez de zèle pour se rendre au poste d'éducation que la Patrie leur indique aujourd'hui.

C'est aux familles, c'est aux agens nationaux à accélérer l'exécution d'une mesure aussi patriotique & aussi nécessaire à l'intérêt général & à l'éducation publique. Le bulletin servira d'organe à la publication du décret.

Les élèves étant réunis dans le camp des Sablons sous les yeux de leurs concitoyens, sous l'inspection des instructeurs, & sous la surveillance du comité de salut public, demeureront sous la tente pendant tout le temps que la saison le permettra.

A cette époque, le camp sera dissous; chaque élève pourra revenir dans ses foyers, y porter l'exemple des vertus républicaines, y répandre la haine des tyrans & l'amour de la République.

L'éducation est le plus grand bienfait qu'un homme puisse recevoir; c'est le patrimoine le plus inaliénable & celui que les révolutions n'emportent ni ne diminuent jamais. Ce bienfait est assez grand pour qu'il doive suffire aux élèves de l'École de Mars.

Cependant ceux qui auront montré le plus de vertus civiles & morales, ceux qui annonceront le plus d'aptitude & de talent, seront admis à d'autres degrés ou genres d'instruction, ou placés dans des fonctions ou travaux analogues à leurs vertus & à leurs talens.

L'avantage incalculable des révolutions, c'est que le mérite obtient le rang qui lui est dû, & que chaque citoyen remplit les fonctions qui lui sont dévolues par le genre de talent qu'il a montré.

Mais il est nécessaire que les élèves reviennent dans leurs familles pour apprendre que cette éducation nationale ne donne pas un privilége, ne fournit aucun titre particulier pour avoir droit aux places.

Dans l'école royale militaire, on acquéroit le droit d'être placé officier dans les armées, sans avoir appris à l'être: ici l'on apprend sur-tout à être citoyen, à être soldat, à obéir

aux lois, à aimer ſon pays, & à attendre que la Patrie nous appelle.

L'homme dans les Républiques doit ſe former, recevoir de l'éducation & devenir meilleur ſans autre ambition que celle d'être un bon citoyen. Le Républicain doit s'inſtruire & ſe préparer en ſilence aux diverſes fonctions publiques : mais il ne doit annoncer aucune prétention; il doit attendre, dans ſon honorable ſolitude, que la République ou ſes concitoyens l'appellent à exercer un emploi.

Intrigans de tous les départemens, agioteurs de places, qui venez vous agloméré à Paris; ambitieux hypocrites, qui venez importuner le gouvernement révolutionnaire, allez etre ſpectateurs à l'École de Mars; arrêtez vos dèſirs ambitieux à la plaine des Sablons; vous y verrez trois mille jeunes citoyens élevés, inſtruits par la république, ne rempliſſant que des fonctions temporaires, & ſe retirant enſuite dans leurs familles pour attendre qu'ils puiſſent lui être utiles, en ſe conduiſant en bons citoyens.

En fondant cette belle inſtitution révolutionnaire, la Convention nationale doit s'adreſſer aux familles des Sans-culottes, & aux jeunes citoyens qu'elle appelle à l'Ecole de Mars.

« Citoyens, trop long-temps l'ignorance a habité les campagnes & les ateliers; trop long-temps le fanatiſme & la tyrannie ſe ſont emparés de concert des premières penſées des jeunes citoyens pour les aſſervir ou en arrêter le développement. Ce n'eſt pas à des eſclaves ni à des mercenaires à élever des hommes libres; c'eſt la Patrie elle-même qui vient aujourd'hui remplir cette fonction importante, & elle ne l'abandonnera plus aux prejugés, à l'intérêt & à l'ariſtocratie.

» Il faut que l'eſprit des familles particulières diſparoiſſe, quand la grande famille vous appelle. La République laiſſe aux parens la direction de vos premières années; mais auſſitôt que votre intelligence ſe forme, elle fait hautement valoir les droits qu'elle a ſur vous. Vous êtes nés pour la République, & non pour l'orgueil ou le deſpotiſme des familles. Elle s'empare de vous dans cet âge heureux où l'ame ardente & ſenſible s'épanouir à la vertu, & s'ouvre naturellement à l'enthouſiaſme du bien & à l'amour de la Patrie.

» Placés ſous ſes regards, elle vous ſuivra avec intérêt : c'eſt d'elle que vous recevrez les vêtemens, la nourriture & les préceptes; c'eſt en ſon nom que les repréſentans du Peuple ſe rendront dans vos camps, iront préſider a vos jeux, aſſiſteront à vos exercices; c'eſt ſous les ailes de la repréſentation nationale que vous ſerez inſtruits; c'eſt à côté de la cité du peuple français, de celle qui a été le ſiége de la révolution,

& qui eſt le foyer du patriotiſme & la patrie des arts, que vous viendrez recevoir une inſtruction neceſſaire à tout républicain. Les vieillards viendront honorer de leur préſence vos premiers eſſais; les mères viendront jouir du ſpectacle conſolateur d'une éducation ſimple donnée à des enfans nés dans des familles peu fortunées, ou de parens bleſſés à la défenſe de nos droits. Tous les citoyens chercheront à démêler dans vos paroles, dans vos actions, dans vos travaux, quelque germe de vertu ou de talent, & vous apprendront par leur curieuſe ſollicitude autour de vous, que la République n'a rien de plus précieux que les enfans des citoyens peu fortunés, ou qui ſe ſont dévoués à ſa défenſe.

» Elle remet en vous ſes eſpérances & ſa gloire ».

Voici le projet de décret.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité de ſalut public, décrète :

ARTICLE PREMIER.

Il ſera envoyé à Paris, de chaque diſtrict de la République, ſix jeunes citoyens, ſous le nom d'*Elèves de l'Ecole de Mars*, dans l'âge de 16 à 17 ans & demi, pour y recevoir, par une éducation révolutionnaire, toutes les connoiſſances & les mœurs d'un ſoldat républicain.

II.

Les agens nationaux des diſtricts feront, ſans délai, le choix de ſix élèves parmi les enfans des Sans culottes.

La moitié des élèves ſera priſe parmi les citoyens peu fortunés des campagnes; l'autre moitié dans les villes, & par préférence parmi les enfans des volontaires bleſſés dans les combats, ou qui ſervent dans les armées de la République.

III.

Les agens nationaux choiſiront les mieux conſtitués, les plus robuſtes, les plus intelligens, & qui ont donné des preuves conſtantes de civiſme & de bonne conduite.

Ils ſeront tenus de faire imprimer & afficher dans le diſtrict le tableau des citoyens qu'ils auront choiſis.

IV.

Les élèves de l'Ecole de Mars viendront à Paris, à pied &

sans armes; ils voyageront comme les défenseurs de la République, & recevront l'étape en route.

L'un d'eux sera chargé par le district d'une surveillance fraternelle sur ses collègues en route, & sera responsable de leur conduite.

V.

Les agens nationaux des districts sont autorisés à leur donner l'état de route nécessaire pour se rendre à Paris. Ils prendront des mesures telles, que les élèves de leur arrondissement soient en route dix jours après la réception du présent décret par la voie du bulletin.

V I.

Il ne sera pas reçu d'élèves dans l'Ecole de Mars après le 20 messidor.

V I I.

L'Ecole de Mars sera placée à la plaine des Sablons près Paris.

Les élèves y trouveront, à leur arrivée, un commissaire-des-guerres chargé de les recevoir et de les placer.

V I I I.

La commune de Paris, à raison de sa population, fournira quatre-vingts élèves. L'agent national de la commune les choisira selon les mêmes conditions que ceux des districts, & en soumettra la liste à l'approbation du comité de salut public.

I X.

Les élèves de l'Ecole de Mars seront habillés, armés, équipés, nourris & entretenus aux frais de la République.

X.

Ils seront exercés au maniement des armes, au manœuvres de l'infanterie, de la cavalerie & de l'artillerie.

Ils apprendront les principes de l'art de la guerre, les fortifications de campagne & l'administration militaire.

Ils seront formés à la fraternité, à la discipline, à la frugalité, aux bonnes mœurs, à l'amour de la patrie, & à la haine des rois.

XI.

Les élèves resteront sous la tente tant que la saison le permettra.

Aussi-tôt que le camp sera levé, & en attendant qu'ils aillent faire leur service aux armées, ils retourneront dans leurs foyers, & seront admis à d'autres genres d'instruction, suivant l'aptitude & le zèle qu'ils auront montrés.

XII.

L'Ecole de Mars est placée sous la surveillance immédiate du comité de salut public, qui est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution du présent décret & pour remplir l'objet de cette institution révolutionnaire; il choisira les instituteurs & les agens qui doivent être employés près les élèves, & les plus propres à leur donner les principes & l'exemple de toutes les vertus républicaines.

XIII.

L'insertion du présent décret dans le Bulletin de la Convention tiendra lieu de publication.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.